

DIVISIONS RÉGIONALES IDF



CAHIER DES CHARGES 2016

Préambule

PRÉSENTATION

Les Divisions Régionales (Excellence et Honneur) sont des compétitions officielles par équipes de clubs qui s'inscrivent dans la continuité de la filière par équipes de clubs mise en place par la FFTA. Elles sont réservées aux clubs franciliens.

OBJECTIFS

Proposer aux clubs franciliens une pratique compétitive par équipe de clubs à l'échelle régionale.

Donner de l'expérience par équipes aux archers franciliens.

Permettre aux meilleurs clubs franciliens d'accéder aux niveaux supérieurs.

DÉROULEMENT

Elles se déroulent en 3 étapes sur la base de 3 FITA :

2x70m sur blasons de 122cm pour les arcs classiques

2x50m sur blasons de 80cm réduits pour les arcs à poulies

Un tir de qualification le matin suivi de matchs par poules l'après-midi. Le classement de chaque étape permet d'attribuer des points aux équipes engagées. Un classement final est établi à l'issue des 3 étapes.

DR HONNEUR

Arc classique : 16 équipes hommes et 8 équipes femmes

Arc à poulies : 16 équipes hommes

Les 2 dernières équipes de chaque catégorie redescendent en Division Départementale la saison suivante.

Les 2 premières équipes de chaque catégorie accèdent à la DR Excellence la saison suivante. En fonction du jeu des montées et des descentes du niveau national, ce quota peut être minoré ou majoré.

Une équipe qui refuse de monter en DRE est rétrogradée en DD et remplacée par l'équipe suivante du classement final de la DRH.

DR EXCELLENCE

Arc classique : 16 équipes hommes et 16 équipes femmes

Arc à poulies : 16 équipes hommes et 8 équipes femmes

Les 2 dernières équipes de chaque catégorie redescendent en DRH la saison suivante.

Les 3 premières équipes de chaque catégorie sont qualifiées pour la finale nationale des DR (cf règlement national – finale des DR)

Une équipe qui refuse de participer à la finale nationale des DR sans raison valable, est rétrogradée en DD la saison suivante et sa place en finale nationale des DR est attribuée à l'équipe suivante du classement final de la DRE.

DIVISIONS RÉGIONALES

Règlements

POUR LES DEUX DIVISIONS

- INSCRIPTION :

Bulletin d'inscription à renvoyer accompagné du règlement au secrétariat du CRIdF avant le 30 novembre de la saison concernée.

Un club ayant une équipe en DRE ne peut pas participer à la DRH. Un club ayant une équipe en D1, D2 ou DNAP ne peut pas aligner ses 3 meilleurs archers de la saison précédente au classement national, transferts compris, dans son équipe DR pour la même arme.

- COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

- Minimum 3 archers, maximum 4 archers. Les archers peuvent être différents d'une étape à l'autre. Tous les membres d'une équipe, y compris le capitaine, doivent être en tenue de club identique : même maillot et même couleur du bas.
- Pas de mixité, ni de sexe ni d'arme
- Cadets à super-vétérans
- Dépôt des équipes auprès de l'organisateur au moins 8 jours avant la compétition, sinon seules 3 places seront attribuées pour l'équipe. Un changement de composition est possible jusqu'au début de l'échauffement.

- DÉROULEMENT D'UNE ÉTAPE :

- **Tir de classement** : Un FITA permet de classer les équipes par addition des scores des 3 meilleurs archers de chaque équipe. En cas d'égalité pour l'attribution du point de bonus, le départage s'effectue au plus grand nombre de 10, puis au plus grand nombre de X, puis par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer. (cf règlement FFTA du tir par équipe). Pour une autre égalité à l'intérieur du classement, la place est déterminée par tirage au sort.

Constitution des poules :

16 équipes				
Poule A	1 ^{ère}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	16 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	7 ^{ème}	10 ^{ème}	15 ^{ème}
Poule C	3 ^{ème}	6 ^{ème}	11 ^{ème}	14 ^{ème}
Poule D	4 ^{ème}	5 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}

8 équipes				
Poule A	1 ^{ère}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	8 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	3 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}

6 équipes ou moins						
Poule A	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}

DIVISIONS RÉGIONALES

- **Point « bonus »** : 1 point « bonus » est attribué aux équipes classées dans la 1^{ère} moitié du classement des qualifications. Dans le cas d'un nombre d'équipes impair, le calcul se fera sur le nombre pair supérieur. Ex : si 7 équipes dans une catégorie, le point « bonus » est attribué aux quatre 1^{ères} équipes du classement.

Pour les arcs Classiques

- **Matches de poules** : Tous les matchs se font par set. Toutes les équipes d'une même poule se rencontrent sur un match au meilleur des 4 sets de 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer, 1 seul archer au pas de tir. (cf règlement FFTA du tir par équipe) En cas d'égalité à 4-4, le départage s'effectue par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer. Les matchs à vide doivent être tirés avec comptage des points, ils comptent comme « gagné ». 1 point est attribué par match gagné.

A l'issue de ces matchs, un classement par poule est établi en cumulant l'éventuel point « bonus » et les points remportés lors des matchs. En cas d'égalité de points, le départage s'effectue au cumul des points de set acquis. Si l'égalité persiste, un tir de barrage est réalisé entre les équipes à égalité.

- **Matches de classement :**

Pour les catégories à 16 équipes, 2 matchs de classement :

1^{er} match de classement : les équipes classées au même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement de l'étape. Les équipes de la poule A rencontrent celles de la poule D et les équipes de la poule B rencontrent celles de la poule C.

2^{ème} match de classement : les 2 vainqueurs se rencontrent et les 2 perdants se rencontrent sur le principe des finales et petites finales.

Les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la 1^{ère} à la 4^{ème} place, les 2^{èmes} de chaque poule de la 5^{ème} à la 8^{ème} place, les 3^{èmes} de chaque poule de la 9^{ème} à la 12^{ème} place et les 4^{èmes} de chaque poule de la 13^{ème} à la 16^{ème} place.

Pour les catégories à 8 équipes, 1 match de classement : les équipes classées au même rang des 2 poules se rencontrent pour déterminer le classement de l'étape. Les vainqueurs de poules se rencontrent en finale, les 2^{èmes} en petite finale, les 3^{èmes} en match pour la 5^{ème} place et les 4^{èmes} en match pour la 7^{ème} place.

Pour les catégories à 6 équipes ou moins, pas de match de classement : le résultat est acquis à l'issue des matchs de poules.

DIVISIONS RÉGIONALES

Pour les arcs à poulies

Les matchs peuvent être effectués sur les spots du bas sur cibles mousses avec des cœurs de matière différente du reste de la cible. La décision appartient au délégué technique s'il y en a un ou à l'arbitre responsable en cas d'absence de délégué.

- **Matchs de poules** : Toutes les équipes d'une même poule se rencontrent (3 matchs) sur un match en 4 volées de 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer, 1 seul archer au pas de tir. (cf règlement FFTA du tir par équipe) En cas d'égalité à l'issue d'un match, le départage s'effectue par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer. Les matchs à vide doivent être tirés avec comptage des points, ils comptent comme « gagné ». 1 point est attribué par match gagné.

A l'issue de ces matchs, un classement par poule est établi en cumulant l'éventuel point « bonus » et les points remportés lors des matchs. En cas d'égalité de points, le départage s'effectue au cumul des scores des matchs sans les éventuels tirs de barrage. Si l'égalité persiste, un tir de barrage est réalisé entre les équipes à égalité.

- **Matchs de classement** :

Pour les catégories à 16 équipes, 2 matchs de classement :

1^{er} match de classement : les équipes classées au même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement de l'étape. Les équipes de la poule A rencontrent celles de la poule D et les équipes de la poule B rencontrent celles de la poule C.

2^{ème} match de classement : les 2 vainqueurs se rencontrent et les 2 perdants se rencontrent sur le principe des finales et petites finales.

Les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la 1^{ère} à la 4^{ème} place, les 2^{èmes} de chaque poule de la 5^{ème} à la 8^{ème} place, les 3^{èmes} de chaque poule de la 9^{ème} à la 12^{ème} place et les 4^{èmes} de chaque poule de la 13^{ème} à la 16^{ème} place.

Pour les catégories à 8 équipes, 1 match de classement : les équipes classées au même rang des 2 poules se rencontrent pour déterminer le classement de l'étape. Les vainqueurs de poules se rencontrent en finale, les 2^{èmes} en petite finale, les 3^{èmes} en match pour la 5^{ème} place et les 4^{èmes} en match pour la 7^{ème} place.

Pour les catégories à 6 équipes ou moins, pas de match de classement : le résultat est acquis à l'issue des matchs de poules.

DIVISIONS RÉGIONALES

➤ Attribution des points :

16 équipes															
1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}
40	36	32	28	24	21	18	15	12	10	8	6	4	3	2	1

8 équipes ou moins							
1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
20	16	12	10	7	4	2	1

En cas d'absence à l'une des 3 étapes, une pénalité de 30 points sera appliquée pour les catégories à 16 équipes, de 15 points pour les catégories à 8 équipes ou moins. Une équipe ne peut pas prendre part à une étape si elle ne comporte pas 3 archers au début des tirs. (cf règlement FFTA du tir par équipe)

- CLASSEMENT DE LA DR :

Pour les arcs classiques

Le classement final de la DR est réalisé à partir de la somme des points obtenus sur les 3 étapes. En cas d'égalité, le départage se fera sur le total du cumul des points de set acquis sur les 3 étapes, puis au meilleur total des scores des qualifications (3 étapes, 3 archers), puis au meilleur score de l'équipe sur les qualifications (meilleure étape, 3 archers). Si l'égalité persiste, le départage se fera au 2^{ème} meilleur score des qualifications, puis par tirage au sort.

Pour les arcs à poulies

Le classement final de la DR est réalisé à partir de la somme des points obtenus sur les 3 étapes. En cas d'égalité, le départage se fera sur le total du cumul des scores de tous les matchs des 3 étapes, puis au meilleur total des scores des qualifications (3 étapes, 3 archers), puis au meilleur score de l'équipe sur les qualifications (meilleure étape, 3 archers). Si l'égalité persiste, le départage se fera au 2^{ème} meilleur score des qualifications, puis par tirage au sort.

- PARTICIPATION À LA FINALE DES DR :

- Les 3 premières équipes de chaque catégories de la DR Excellence sont qualifiées pour la finale nationale des DR. (cf règlement national susceptible d'évoluer avec la mise en place de la loi NOTRe) Une dotation est attribuée à ces équipes par le CRIdF au retour de cette compétition et sur justification des frais engagés à hauteur de 400€ maximum. Si moins de 5 équipes sont engagées dans une catégorie, seule la 1^{ère} équipe bénéficiera de la dotation, entre 5 et 8 équipes engagées, les deux 1^{ères} équipes seront dotées. Les justificatifs doivent être envoyés par courrier postal dans le mois suivant la finale.

Cahier des charges

ORGANISATION GÉNÉRALE

- Rythme ABCD, les équipes sont rangées selon leur classement de l'année précédente pour la première étape et sur le classement provisoire pour les 2 suivantes.
- Samedi : **DRH** HCl, HCo, FCl et **DRE** FCo = 48 équipes
Dimanche : **DRE** FCl, HCl, HCo = 48 équipes
- Parking
- Fléchage
- Sonorisation pour diffusion des infos et des résultats sur tout le terrain (musique)
- 5 à 8 arbitres par jour

GREFFE

- **MANDAT** :
 - à faire parvenir au secrétariat du CRIIdF au moins 1 mois avant l'étape pour diffusion sur le site
 - Horaires : ouverture du greffe à 8h
début de l'échauffement à 9h : 30 minutes
début du tir de classement : 9h30
début des matchs : le plus tôt possible après la fin du tir de classement
(volée d'essai à 13h45 – 1^{er} match à 14h)
 - Lieux : indiquer précisément l'adresse du site avec éventuellement les coordonnées GPS
 - Catégories : Samedi = **DRH** HCl, HCo, FCl et **DRE** FCo
Dimanche = **DRE** FCl, HCl, HCo
 - Inscriptions : prévoir un bulletin de composition des équipes
inscriptions individuelles possibles (au bon vouloir de l'organisateur)
- **PAS DE TIR** :
 - Les équipes d'une même catégorie doivent être placées sur des cibles contigues
 - Les archers d'une même équipe doivent tirer dans la même vague, sur des cibles à suivre
 - Les individuels peuvent compléter le pas de tir
- **ACCUEIL DES TIREURS** :
 - 1 greffe par catégorie avec 2 personnes pour vérifier les licences et annoncer les cibles
 - 1 panneau d'affichage avec l'attribution des cibles par ordre alphabétique et par n° de cible

DIVISIONS RÉGIONALES

- RÉSULTATS :
 - 1 greffe pour 16 équipes max. soit 3 équipes « greffe » par jour
1 ordinateur et 2 personnes par greffe
 - Feuilles de marque : 1 feuille de marque par cible et par série
1 couleur de feuille de marque par catégorie d'équipe
1 contre-marque par archer
2 plaquettes par cible (marque et contre-marque)
 - Affichage des résultats : classement intermédiaire des équipes après la 1^{ère} série
classement des équipes après le tir de qualification
composition des poules
tableaux des matchs de poule par catégorie
tableaux des matchs de poule derrière chaque catégorie sur le terrain
avec 1 marqueur par tableau pour mise à jour après chaque match

TERRAIN

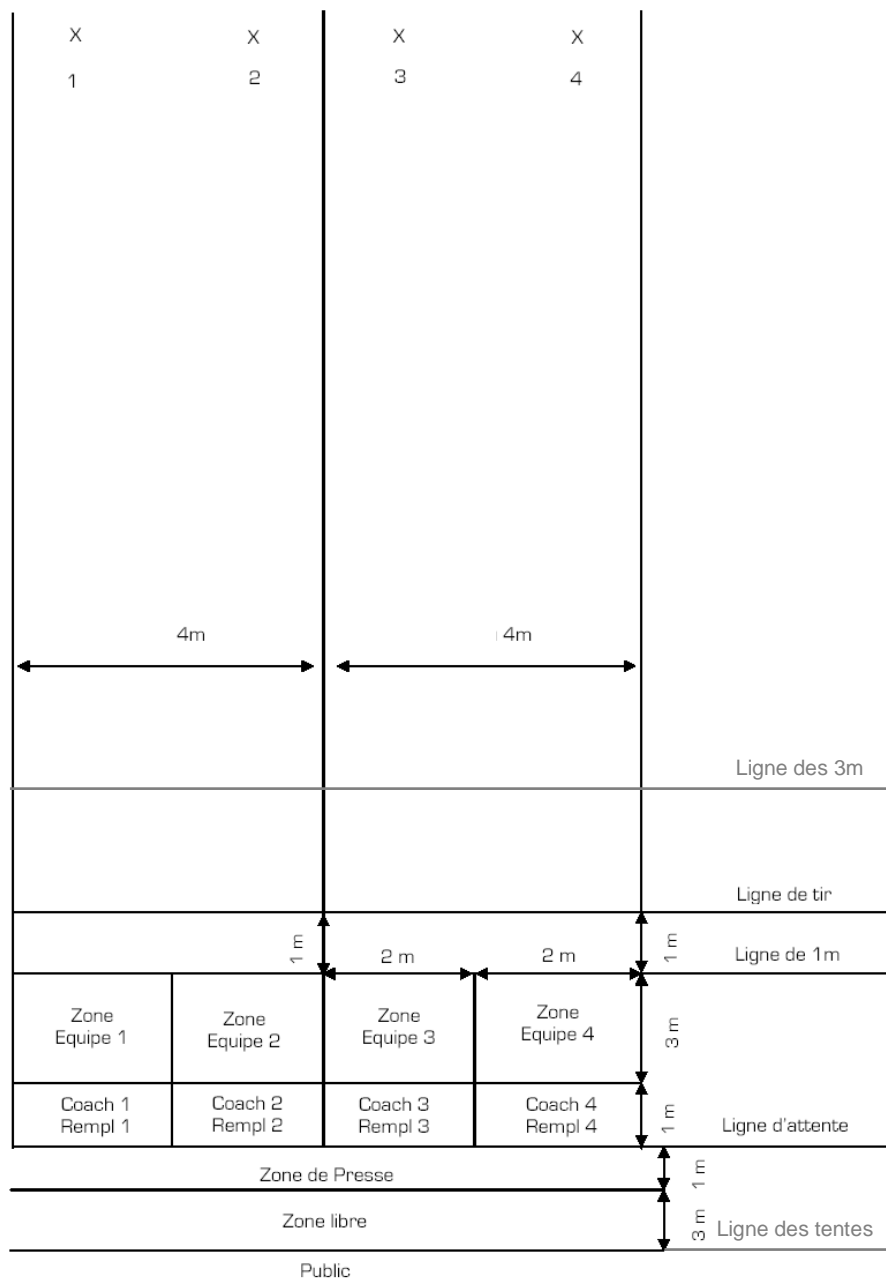
- CIBLERIE :
 - 48 cibles minimum (1 cible par équipe lors des matchs)
privilégier la ciblerie mousse
1 drapeau et 1 n° de cible par cible (cf réglementation en vigueur)
1 scoreur par cible pour les matchs
 - Blasons :
 - Samedi : 50 blasons de 122cm, 25 pour les qualifications et 25 pour les matchs si nécessaire
200 blasons de 80cm réduits, 150 pour les qualifications et 50 pour les matchs
 - Dimanche : 65 blasons de 122cm, 32 pour les qualifications et 32 pour les matchs si nécessaire
135 blasons de 80cm réduits, 100 pour les qualifications et 35 pour les matchs

Ces quantités sont données à titre indicatif et comme des minima.

- CHRONOTIR : 3 afficheurs minimum, synchronisés, 4 si 2 terrains séparés. (synchronisés ou non selon les cas)
- TRAÇAGE :
 - Couloirs de 4m de large avec 2 cibles par couloir
 - 1 ligne de tir
 - 1 ligne des 3m après la ligne de tir
 - 1 ligne de 1m avant la ligne de tir
 - 1 ligne d'attente 4m derrière la ligne de 1m
 - 1 ligne des tentes 4m derrière la ligne d'attente
 - « carrés » de 2m de large x 4m de long pour les matchs par équipes

DIVISIONS RÉGIONALES

AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE TIR POUR LE TIR PAR EQUIPES Règlement international



Les couloirs ont une largeur soit de 4m
Avec des couloirs de 4m, la phase de qualification doit obligatoirement se tirer en rythme AB/CD.
Dans le cas des couloirs de 4m, la zone d'équipe aura une largeur de 2m.

DIVISIONS RÉGIONALES

BUVETTE

- Café/thé/chocolat et viennoiseries pour l'accueil des archers le matin
- Restauration rapide pour la pause du midi
- Repas des arbitres le midi

SANITAIRES

- Toilettes : prévoir au moins 2 toilettes hommes et 2 toilettes femmes à proximité du terrain de tir
- Local de contrôle anti-dopage

RÉCAPITULATIF DES BESOINS

- HUMAINS :
 - 6 personnes pour le greffe et la gestion des résultats (tir de qualification, matchs)
 - 5 à 8 arbitres
 - 6 personnes pour le terrain (blasons, ciblerie, scoreurs...)
 - 4 personnes pour la buvette
- MATÉRIELS :
 - 3 ordinateurs pour le greffe et la gestion des résultats
 - 1 ramette de papier blanc pour les contre-marques
 - 4 couleurs de papier différentes pour les feuilles marques (1 couleur par catégorie d'équipe)
 - 96 plaquettes pour les feuilles de marques et contre-marques avec protection contre la pluie
 - 24 tableaux de matchs de poules (1 pour 4 équipes)
 - 7 tableaux de matchs de classement
 - 6 marqueurs pour remplir les tableaux de matchs après chaque match
 - chaises sur le terrain pour les arbitres
 - 48 cibles minimum de préférence en mousse avec leur chevalet
 - 48 drapeaux et n° de cible
 - 36 scoreurs
 - 115 blason de 122cm minimum
 - 335 blasons de 80cm réduits (6 zones) minimum
 - 2 paires de chronotir
 - Un abrit pour le DOS
 - De quoi tracer le terrain (peinture)
 - 8 panneaux d'affichage :
 - 1 au greffe pour l'attribution des cibles puis pour les résultats du tir de qualification (intermédiaire et final)
 - 1 pour le classement des équipes après le tir de qualification et la composition des poules
 - 6 pour les tableaux de matchs 1 pour 8 équipes (poules et classement)

Programme

8h : ouverture du greffe

9h : début de l'échauffement

9h30 : début 1^{ère} série du tir de qualification

11h : pause

11h15 : début 2^{ème} série du tir de qualification

12h45 : fin du tir de qualification

13h : aménagement du terrain :

 changement de blasons (notamment pour les arcs à poulies : 2 blasons par cibles)

 installation des scoreurs (1 par cible)

13h : repas des arbitres

13h15 : affichage des résultats et du classement des équipes par catégorie pour vérification par les équipes

13h30 : affichage des matchs de poules avec n° de cibles

 installation des panneaux d'affichage avec tableaux de matchs derrière chaque catégorie

13h45 : volée d'essai par équipe

14h : 1^{er} match de poule

14h25 : 2^{ème} match de poule

14h50 : 3^{ème} match de poule

15h15 : établissement des matchs de classement

15h30 : 1^{er} match de classement (pour toutes les catégories, y compris celles à 8 équipes) et 4^{ème} match de poule pour les catégories en poules de 6.

15h55 : 2^{ème} match de classement (pour les catégories à 16 équipes) et 5^{ème} match de poule pour les catégories en poules de 6.

16h20 : fin des tirs

Si les horaires du programme prévisionnel ne sont pas respectés, au-delà d'une tolérance de 30mn de retard en fin de journée, une pénalité de 200€ par 1/2h de retard pourra être retirée de l'aide financière accordée par le CRIdF. Le CRIdF saura prendre en compte des situations exceptionnelles.

Accompagnement du CRIdF

DÉLÉGUÉ TECHNIQUE

Le Président de la commission sportive et/ou le CTS-R viendront visiter le lieu de la compétition 90 jours avant le début de celle-ci pour accompagner et conseiller l'organisateur. Ils peuvent être sollicités par l'organisateur avant cette date pour toute question relative à l'organisation d'une étape de DR.

Venir voir (et éventuellement participer à) l'organisation d'une étape avant d'en organiser une est le meilleur moyen de se rendre compte de ce que cela demande en terme de besoins humains et matériels.

AIDE MATÉRIELLE

Le CRIdF peut mettre à disposition des organisateurs de DR, 2 jeux de chronotirs et 50 scoreurs. Les tableaux de match sont téléchargeables sur le site du CRIdF pour être imprimés en fonction des besoins.

AIDE FINANCIÈRE

Le CRIdF délègue l'organisation des étapes de DR à un organisateur (club ou CD). En contre-partie, il attribue une aide financière variable selon les conditions d'organisation (voir tableau des aides de la région). 50% de cette aide est versée après validation et mise en ligne du mandat. Les 50% restants sont versés une fois les résultats publiés sur le site de la FFTA (résultats individuels) et envoyés au CRIdF (résultats par équipes), sur présentation du formulaire de demande de paiement.

Cette aide intègre le défraiement des arbitres qui sont à régler par l'organisateur.

RÉCOMPENSES

Le CRIdF fournit les récompenses à l'issue de la 3^{ème} étape des DR (classement final de la DRH et de la DRE). Les classements intermédiaires ne sont pas récompensés.

DIVISIONS RÉGIONALES

Contacts

PRÉSIDENT CRIdF
LANGRY MAURICE

Tél 06 73 38 13 85
president@tiralarcidf.com

PRÉSIDENT COM. SPORTIVE
PELLEQUER MAURICE

Tél 06 07 96 09 56
maurice.pellequer@noos.fr

PRÉSIDENT COM. ARBITRES
DESRUTIN DIDIER

Tél : 06 86 17 42 89
didier.desrutin@neuf.fr

CTS-R IdF
TULLI ELISA

Tél 06.30.23.02.05
ctridf@tiralarcidf.com

SECRETARIAT CRIdF
LECLERCQ DELPHINE

Tél 01.49.82.75.80
comite@tiralarcidf.com

DATE DE LA COMPÉTITION :

LIEU DE LA COMPÉTITION :

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

ARCS CLASSIQUES		ARCS À POULIES	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

ORGANISATEUR :

CORRESPONDANT :

ADRESSE :

COORDONNÉES BANCAIRES :

(joindre un RIB)

À retourner à : Comité Régional IdF de Tir à l'arc
Avenue Champlain
94430 Chennevières sur Marne

Fait à
le

L'organisateur

Visa du Président de la
commission sportive